



Église St-Nicolas

Le Lien

Dimanche 21 mai 2023

7^{ème} dimanche de Pâques



Église St-François-de-Sales

ESPRIT DE LUMIÈRE, ESPRIT CRÉATEUR

1. Viens Esprit du Dieu vivant,
Renouvelle tes enfants,
Viens, Esprit Saint, nous brûler de ton feu !
Dans nos cœurs, répands tes dons,
Sur nos lèvres inspire un chant,
Viens, Esprit Saint, viens transformer nos vies !

**R. Esprit de lumière, Esprit Créateur,
Restaure en nous la joie, le feu, l'Espérance.
Affermis nos âmes, ranime nos cœurs,
Pour témoigner de ton amour immense.**

2. Fortifie nos corps blessés,
Lave-nous de tout péché,
Viens, Esprit Saint, nous brûler de ton feu !
Fais nous rechercher la paix,
Désirer la sainteté,
Viens, Esprit Saint, viens transformer nos vies !

Pont :

**Veni Sancte Spiritus
Veni Sancte Spiritus (bis)**

3. Donne-nous la charité
Pour aimer en vérité,
Viens, Esprit Saint, nous brûler de ton feu !
Nous accueillons ta clarté
Pour grandir en liberté,
Viens, Esprit Saint, viens transformer nos vies !



Sommaire

page 2

- L'enseignement privé appelé à plus de mixité
- Du celebret à la carte d'identification

page 3

- Les jeunes partant aux JMJ ont besoin de vous
- En mai, au programme des ateliers Ozanam
- Le compost paroissial : prêt à l'emploi !

page 4

- Agenda - annonces

Actes des Apôtres (1, 12-14)

Les textes de ce dimanche

St Pierre (1, 4, 13-16)

St Jean (17, 1b-11a)

Psaume 26 (27) : « J'en suis sûr, je verrai les bontés du Seigneur ! »

PAROISSE CATHOLIQUE DU PLESSIS-BOUCHARD
(Commune du Plessis-Bouchard et quartiers de Franconville entre chaussée Jules César et voie de chemin de fer)
4-8 rue René Hantelle 95130 Le Plessis-Bouchard - Tél 01 34 15 36 81 - secretariat@paroisse-plessis-bouchard.fr

<http://paroisse-plessis-bouchard.fr> - [Facebook](https://www.facebook.com/Paroisse.catholique.du.Plessis-Bouchard) : Paroisse catholique du Plessis-Bouchard
Père Guillaume VILLATTE - Même adresse postale - Tél. 06 79 89 57 94 - pvillatte@free.fr

L'enseignement privé appelé à plus de mixité

Le ministre de l'éducation, Pap Ndiaye, et le secrétaire général de l'enseignement catholique, Philippe Delorme, ont signé, le 17 mai, un accord pour associer l'école privée à l'effort de mixité sociale. Toute idée de quotas, d'intégration à la carte scolaire ou d'affectation des élèves est cependant écartée.

L'un martèle, depuis son arrivée rue de Grenelle, que l'enseignement privé doit « prendre sa part » à l'effort de mixité souhaité par le gouvernement. L'autre rappelle que, pour atteindre cet objectif partagé, il doit avant tout être aidé par l'État. Pourtant, Pap Ndiaye et Philippe Delorme, le secrétaire général de l'enseignement catholique, se sont mis d'accord : ils ont signé, le mercredi 17 mai, un protocole pour favoriser la mixité dans les établissements privés sous contrat.

Plus qu'un grand soir, le texte dessine « une trajectoire, une méthode commune », résume Philippe Delorme. Aussi, au risque de décevoir les plus militants, peu d'objectifs chiffrés devraient y figurer. De même, les grands principes du contrat d'association avec l'État ne devraient pas être remis en cause : ni quotas, ni sectorisation ou système d'affectation. La liberté de choix des familles se trouve garantie et les établissements privés restent libres de choisir leurs élèves.

En revanche, plusieurs changements sont actés. Le plus important concerne l'accueil des élèves boursiers. L'idée est de s'assurer que toutes les familles qui souhaitent faire le choix du privé catholique puissent le financer. Afin d'y parvenir, les collectivités locales, qui subventionnent les cantines et les transports scolaires des élèves du public, sont invitées à mettre la main à la poche. Cela afin qu'un élève boursier du public qui arriverait dans le privé puisse conserver le bénéfice des aides sociales – notamment pour la cantine – qui lui étaient attribuées dans le public. Des discussions vont aussi avoir lieu avec le ministère et les rectorats avec l'objectif de permettre aux établissements privés d'ouvrir davantage de classes adaptées aux élèves les plus en difficulté ou souffrant de handicap, ainsi que des antennes dans les quartiers défavorisés.

À ces mesures qui font appel directement à l'aide de l'État et des collectivités locales s'en ajoutent d'autres qui relèvent de l'enseignement privé seul. L'enseignement catholique s'engage ainsi à répartir les moyens d'enseignement que lui alloue l'État en fonction du profil social des établissements ou de leurs efforts en matière de mixité. Une base de données doit par ailleurs rendre accessible l'information sur les coûts de scolarité et les aides possibles. Surtout, au sein du réseau, les établissements seront incités à généraliser la pratique de la modulation des contributions familiales pour que les frais de scolarité varient selon les revenus des parents.

Tous ces chantiers seront soumis à évaluation. Afin d'établir un bilan des actions menées, le recteur et les responsables académiques de l'enseignement catholique se réuniront tous les ans, aux niveaux local et national. (...) Rappelons que l'enseignement catholique sous contrat en France scolarise plus de 2 millions d'élèves. Plus d'une famille sur deux fait ce choix pour au moins l'un de ses enfants.

Source : La Croix (Emmanuelle Lucas – 10/05/2023)

Du celebret à la carte d'identification

La Conférence des évêques a présenté, mercredi 10 mai, la mise en place en France d'une carte d'identification et de celebret pour tous les diacres, prêtres et évêques. Ce nouveau dispositif a été voté lors de l'Assemblée de novembre 2021.

Le celebret, c'est ce document délivré par une autorité ecclésiastique afin d'attester la capacité d'un prêtre (diocésain ou religieux), diacre ou évêque à célébrer les sacrements. S'il était déjà prévu par le droit canonique, « la pratique de le demander ou de le présenter était tombée en désuétude », précise Ambroise Laurent, secrétaire général adjoint de la CEF chargé des affaires économiques, sociales et juridiques. Il s'agit donc de le remettre au goût du jour et d'en simplifier l'usage. Alors qu'il était jusqu'ici délivré sous format papier, potentiellement falsifiable et difficile à mettre à jour, ce document d'identification se présente désormais sous la forme d'une carte en plastique sur laquelle figureront la photo d'identité de la personne en question, son nom, sa date d'ordination et un QR code à scanner grâce à un smartphone. Ce dernier permettra d'avoir accès à un code couleur indiquant la capacité du prêtre à célébrer ou non les sacrements. Si c'est vert, le prêtre est habilité à célébrer tous les sacrements. Si la couleur est orange, alors il existe des restrictions. Si c'est rouge, il est relevé de l'état clérical ou ne peut rien célébrer. (...)

Ce système de signalement doit ainsi permettre d'indiquer les éventuelles restrictions à l'exercice du ministère, tout en respectant la confidentialité des données personnelles. Il sera ainsi indiqué si le prêtre peut ou non célébrer l'Eucharistie en public, prêcher, baptiser, confesser, avoir des entretiens pastoraux en tête-à-tête, préparer et célébrer des mariages, des funérailles, l'onction des malades, encadrer seul des groupes de jeunes, se trouver seul avec un mineur même en espace visible... En cas de sanction, civile ou canonique, le celebret sera immédiatement mis à jour de telle sorte que seuls les prêtres aptes à célébrer ou à être en présence de fidèles puissent le faire. En pratique, chaque diocèse est désormais chargé de mettre à jour sa base de données annuellement, ou en temps réel en cas de sanction, afin que le celebret soit valide.

Source : La Croix (Morgane Afif - 5/05/2023)



VIVRE EN COMMUNAUTÉ

Les jeunes partant aux JMJ ont besoin de vous

Les Journées Mondiales de la Jeunesse (JMJ) sont une formidable aventure spirituelle et humaine. Depuis des années, des millions de jeunes y ont participé sur les 5 continents ; cela a changé leur vie et leur regard sur le monde. Cette année, au Portugal, ils seront plus de 30 000 venus de France.

Et parmi eux, il y aura Elmaze, Marine et Laurane : trois jeunes adultes de notre communauté.

Les jeunes 18-30 ans du Val-d'Oise sont invités à participer à la prochaine édition au Portugal : avec une semaine dans le diocèse de Barga : du dimanche 23 au dimanche 30 juillet 2023 et les JMJ à Lisbonne : du lundi 31 juillet au dimanche 6 août 2023.

L'éloignement géographique de ces journées implique un coût non négligeable qui peut être difficile à porter pour les étudiants et jeunes professionnels qui souhaitent partir.

D'avance, merci pour votre don qui permettra de faire baisser le coût général des JMJ et permettra au plus grand nombre de jeunes à participer à cette belle expérience d'Église ! Sur ce lien, vous pouvez apporter votre contribution au diocèse :

<https://don.catholique95.fr/jmj2023>

[Retrouvez toutes infos concernant les JMJ sur le site diocésain](#)

Et bientôt, sur notre paroisse, des opérations vous seront proposées pour aider Elmaze, Marine et Laurane à partir et séjourner au Portugal, au nom de notre communauté.



En mai, au programme des ateliers Ozanam



Toutes les personnes isolées de votre entourage sont les bienvenues à l'Accueil Ozanam, à ces ateliers et moments conviviaux chaque samedi, de 10h00 à 12h00, dans les salles paroissiales.

Le compost paroissial : prêt à l'emploi !

Le compostage paroissial a commencé en juin de l'année dernière grâce à plusieurs d'entre nous. Aujourd'hui, d'autres familles ont rejoint la démarche et apportent leur bio-seau hebdomadaire. Le bac où l'on dépose nos bio-seaux de déchets de cuisine s'est bien rempli au cours de ces 10 derniers mois. Alors comme l'avait préconisé le syndicat Emeraude, son contenu a été transféré dans un troisième bac dit de « maturation », ce qui a permis un dernier brassage, et désormais, une première couche de terreau est prête, surtout pour les plantations autour de l'église ! Les couches en dessous vont continuer de se transformer, on n'y dépose plus rien. Mais le second bac est toujours à votre disposition pour vos bio-seaux.

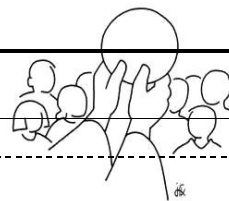
Le bac des déchets du jardin contient la partie « sèche », composée des bouquets de fleurs séchées de nos églises, de brindilles, de copeaux de bois. L'ajout de déchets secs avec les déchets de cuisine permet l'équilibre du compost. Merci aux participants de continuer vos efforts !

L'équipe d'entretien se relaie chaque week-end à tour de rôle, cela prend entre 5 et 10 minutes pour ajouter la matière sèche et faire le brassage. Si cela vous intéresse, merci de nous rejoindre. Et à bientôt à la kermesse pour des ateliers de compostage sur site.



MESSES, CÉLÉBRATIONS et PRIÈRES

Semaine du 21 au 28 mai



Messes dominicales

Samedi 20	18 h 00	Action de grâce et protection de la Vierge Marie pour mes petits enfants Messe pour † Yves CHAUMONTET
Dimanche 21	10 h 30	Action de grâce pour les anniversaires de Stéphanie, Isaac et Gabriel Messe pour † Albert et Jeanine BÉNARD
Mardi 23	18 h 30	Messe pour † Jeanine ENJALBERT
	19 h 00	Prière du chapelet
Jeudi 25	18 h 00	Adoration
	19 h 00	Messe d'action de grâce pour Maria PIERZCHALA
Vendredi 26	08 h 45	Messe pour † Monique PASQUIER
Samedi 27	08 h 45	Messe pour les bienfaiteurs de la Paroisse
	09 h 15	Prière du chapelet
		Messe pour † Annick DAZELLE

Solennité de la Pentecôte

- messe à 10 h 30 le dimanche 28 mai
- messe à 11 h 00 le lundi de Pentecôte.

Confirmation des adultes

dont 4 de notre communauté chrétienne,
samedi 27 mai à 17 h 30
dans la cathédrale de Pontoise.

Inscription et réinscription des enfants de l'éveil à la foi et des jeunes

(3/8 ans), du catéchisme, des collégiens et lycéens.

- dimanche 11 juin pendant la kermesse paroissiale.
- samedi 17 juin de 10 h 30 à 12 h 30 dans la salle paroissiale.
- samedi 24 juin de 10 h 30 à 12 h 30 dans la salle paroissiale.

Rencontres

Rencontre du Conseil économique

Mercredi 31 mai

Équipe d'animation pastorale

Jeudi 1^{er} juin

Fraternité Don Jean Bosco

Dimanche 4 juin

Préparation au baptême

Mardi 6 juin

Animateurs Catéchuménat

Mercredi 7 juin

Préparation journée de la rentrée paroissiale

Jeudi 8 juin

Consécration de Dominique Rosier et de deux autres femmes

dans l'ordre des Vierges consacrées :
dimanche 18 juin à 16 h 00 dans la cathédrale de
Pontoise. Après la célébration un buffet sera servi
au Lycée St-Stanislas d'Osny (11 rue des Pâtis).
Diverses informations vous sont communiquées par
tract, mail, sms pour nous aider à organiser
l'évènement.

La kermesse paroissiale « Fête au village » le 11 juin

Des billets de tombola vous sont proposés à la vente ou à l'achat...

Les membres de toutes les équipes de la communauté chrétienne sont invités à prendre un service et à inviter largement autour d'eux pour venir passer un moment convivial en famille ou avec des amis.

Pour participer activement merci de contacter Jean Freitas au 06 07 60 22 54.

Cette année nous proposons à tous ceux et celles qui ont participé activement à la kermesse de se retrouver **autour d'un repas tiré du sac dimanche 2 juillet après la messe dominicale**. Ce sera l'occasion d'un bon moment d'amitié et de détente.

PAROISSE CATHOLIQUE DU PLESSIS-BOUCHARD

(Commune du Plessis-Bouchard et quartiers de Franconville entre chaussée Jules César et voie de chemin de fer)

Accueil à l'église Saint-François-de-Sales

samedi matin de 10h00 à 12h00 dans la salle Mère Tereza derrière l'église